

Bastia, le 22 juin 2019

UN PETIT BILAN ?

Alors que nous entrons dans la période la plus chargée de l'été aéronautique avec une forte hausse du trafic commercial, l'heure est au bilan pour le centre de contrôle de Bastia:

Nous noterons rien que pour l'année passée:

- effectif contrôleurs qualifiés en chute libre
- suppression des 2 CdQi
- suppression des astreintes maintenance opérationnelle
- non remplacement du responsable informatique
- locaux laissés à l'abandon (par exemple meubles vigie...)
- ménage très aléatoire et superficiel
- météo: obs auto dangereuse (plus de 50 FNE à ce jour)
- multiplication des défaillances techniques plan de vol, radar, fréquences

Toutes nos félicitations à notre encadrement pour ce bilan qui se passe de commentaires. On voit que le centre de Bastia est bien défendu!

➤ Faire toujours plus avec toujours moins ?

Jusqu'à présent, les contrôleurs qualifiés de Bastia en opérationnel et en horaires administratifs ont fait preuve de bonne volonté pour fournir un service du contrôle performant ainsi que leur expertise opérationnelle sur les dossiers en cours.

L'administration quant à elle ne remplit pas sa part du contrat et prouve en CAP ICNA et en GS32h qu'elle ne fera rien pour faire remonter rapidement le nombre de qualifiés à Bastia, ce sur quoi elle s'était expressément engagée. **Au contraire, et alors que le trafic commercial progresse fortement d'année en année sans montrer de signe de faiblesse, elle persiste et signe dans le désengagement du centre de contrôle de Bastia et la casse des effectifs.**

➤ Et maintenant ?

A date de ce communiqué, les PC de Bastia, subissant le sous-effectif présent et à venir, cesseront leur participation aux différents GT pour se concentrer sur leur travail d'opérationnel uniquement. L'été étant particulièrement éprouvant et le climat social également, ils veilleront scrupuleusement à ne pas dépasser les quotas horaires de l'arrêté de 2002 et les règles uniquement votées en CT de leur TDS actuel. L'écoulement du trafic se fera en toute sécurité malgré le sous-effectif et les CdT prendront les mesures adéquates pour y parvenir.

Si d'aventure cela ne convenait pas à l'administration, le temps du chantage au TDS a assez duré. Qu'elle prenne ses responsabilités et impose au plus vite le TDS qu'elle jugera le plus capacitif tout en respectant l'arrêté de 2002. Nous ferons un bilan en temps voulu de ce fiasco annoncé.

